

# Azuré du Serpolet

*Phengaris arion*



Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*, Linnaeus, 1758) sur sa plante hôte : l'Origan - © M. BERGES

**Ordre** : Lépidoptères

**Famille** : *Lycaenidae*

**Période d'observation** :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 **Statuts** : Espèce « quasi-menacée » en Occitanie et protégée (interdiction de destruction, dégradation et prélèvement)



Pour connaître où l'espèce se trouve en Occitanie, regardez sa carte de répartition sur Biodiv'Occitanie !



## Descriptif et particularités

Ce papillon fait partie de la grande famille des lycènes, que l'on surnomme souvent « petits bleus ». Il n'est donc pas toujours évident de le reconnaître au premier coup d'œil, surtout pour le non initié.

Il se distingue des autres espèces par sa taille : il fait partie des grands azurés, avec une longueur d'aile approchant les 2 cm. Le revers des ailes est ponctué de taches noires assez grosses sur fond gris. Le dessus est bleu foncé et les ailes antérieures possèdent des taches noires allongées.

La femelle pond ses œufs un à un, sur les boutons floraux d'origan (*Origanum vulgare*), plus rarement sur quelques espèces de thym (*Thymus spp.*), tout du moins dans notre région.

Le cycle biologique de cette espèce est très particulier. La chenille se nourrit des fleurs de la plante-hôte, avant d'être recueillie par une fourmi du genre *Myrmica*. Celle-ci va bénéficier du gîte et du couvert, fournis par les fourmis dupées par l'émission de composés volatils (allomones) imitant les phéromones de reconnaissance des fourmis. La chenille hiverne ainsi dans la fourmilière. La nymphose (passage au stade de chrysalide) se fait à l'intérieur de la fourmilière et une fois adulte, l'individu n'émet plus les allomones et doit vite sortir de la fourmilière au risque de se faire tuer par l'acide formique.



## Je me lance à sa recherche

Présent de juin à mi-août avec un pic de vol entre fin juin et mi-juillet, ce papillon est à rechercher sur les milieux ouverts à semi-ouverts, surtout les versants chauds et bien exposés.

Vous pouvez l'observer sur sa plante-hôte, l'origan, dans des pelouses sèches, rases ou en cours d'embroussaillage, des lisières de bois clairs ou de friches herbacées. Attention cependant, la protection de cette espèce interdit toute personne non habilitée à la capturer, partez donc à sa recherche munis seulement de vos yeux et de votre appareil photo.



## Sur ma commune

Découvert sur la commune de Flourens lors des inventaires pour l'ABC en 2022, l'Azuré du Serpolet est connu au sein de deux stations : une propriété privée au sud de la commune et une zone en bord du lac. Vous pouvez donc l'observer à l'est du Lac, en continuité du parking, sur une zone très restreinte mais d'autres sites restent à découvrir sur la commune !

Vous avez vu l'espèce sur la commune ? Notez-le sur [Flourens.biodiv](https://flourens.biodiv.fr) !



Action soutenue financièrement par :



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

